

Réf: Dossier 287470

Avis de constitution

SOCIETE « CHARIEL FIRST »

Siège ABIDJAN COCODY Angré BESSIKOI NOUVEAU
CHU , Lot 23B, Ilot 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05 Jan 2024, et enregistrés au CEPICI le 29 Jan 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CHARIEL FIRST »

Objet : Imprimerie; BTP ; Prestations de services ;
Toutes opérations financières, commerciales,
industrielles, mobilières et immobilières se rapportant
directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant
en faciliter l'extension ou le développement.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles et immeubles.

- l'

emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements finan-
nciers avec possibilité de donner en gage tout ou partie
des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de
commerce.

-

la prise de participation dans toutes sociétés existantes ou devant
être créées

- et généralement, toutes opérations financières,
commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se
rapportant directement ou indirectement à l'objet social
ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY Angré BESSIKOI NOUVEAU
CHU , Lot 23B, Ilot 1

Dirigeant(s) M KOUITTE HERMANN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-00675 du 22/02/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°09493/GTCA/RC/2024 du 22/02/2024

